

### IAMGOLD REÇOIT UNE IMPORTANTE APPROBATION DE LA PART DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL POUR LE PROJET CÔTÉ GOLD ET PRÉSENTE UNE MISE À JOUR SUR LE PROJET

*Toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars américains, sauf indication contraire.*

**Toronto (Ontario), 29 juin 2020 – IAMGOLD Corporation** (« IAMGOLD » ou la « Société ») confirme que la demande qu'elle a déposée en vertu de l'article 36 de la *Loi sur les pêches* (Canada) pour le projet Côté Gold (« Côté Gold » ou le « Projet ») a été approuvée, ce qui représente une étape importante du processus d'obtention de permis relatifs aux habitats de poissons et à la gestion des résidus. La publication définitive de l'annexe 2, en sa version modifiée, du Règlement sur les effluents des mines de métaux et des mines de diamants est prévue pour le 8 juillet 2020.

Côté Gold, qui est situé dans le nord de l'Ontario, est une coentreprise (« Coentreprise ») détenue à 70 % par IAMGOLD et à 30 % par Sumitomo Metal Mining Co., Ltd. (« SMM »). Le Projet est susceptible de produire 460 000 onces d'or annuellement à des coûts de maintien tout inclus faibles, soit d'environ 700 \$ l'once, au cours des six premières années de production sur une durée de vie de la mine de 16 ans. La Coentreprise a travaillé activement en vue d'atténuer les risques du Projet depuis que l'étude de faisabilité (« ÉF ») a été publiée à la fin de 2018 (voir le communiqué de presse en date du 1<sup>er</sup> novembre 2018). À la fin du mois de mai 2020, la Société a présenté les mises à jour suivantes sur le Projet :

#### Mise en valeur du Projet :

- Réalisation d'études supplémentaires sur les ressources et les caractéristiques géotechniques et planification minière avancée ;
- Réalisation de près de 60 % des travaux techniques détaillés portant notamment sur le parc à résidus ;
- Ces travaux ont permis d'établir des contrats fermes pour le Projet et de garantir les prix pour tous les principaux équipements. À ce jour, 55 % des coûts sont visés par des contrats fermes, ce qui permet de réduire davantage les risques techniques et les risques liés aux coûts du Projet, ainsi que de préciser les coûts et les paramètres à mesure que la Société progresse vers une décision quant à la construction. La part prévue de la Société quant aux coûts en immobilisations se situe entre 875 et 925 millions de dollars\* ;
- Un camp pré-construction a été érigé sur le site Chester adjacent ;
- Tout le déboisement nécessaire pour commencer la construction a été réalisé ; les travaux ont été exécutés de concert avec une firme de Premières Nations au début de 2020, avant l'arrêt découlant de la crise associée à la COVID-19 ;
- Réalisation d'études détaillées sur la mise en œuvre de la technologie, y compris le transport par camion et le forage automatisés, et commencement des négociations avec les autorités de réglementation concernant l'utilisation d'équipement automatisé ;
- Mise au point avancée de protocoles de construction tenant compte de la COVID-19 ;
- Réalisation de 4 700 m de forage dans la zone Gosselin, qui est une fosse satellite potentielle située à 1,5 km au nord-est de Côté Gold.

#### Engagement des parties prenantes :

- Signature d'une entente sur les répercussions et les avantages avec les partenaires des Premières Nations ;
- Approbation de l'évaluation environnementale (« Évaluation ») et du plan de fermeture ;
- Avancement des travaux visant l'obtention de permis :
  - Réception de l'approbation aux termes de l'annexe 2 prévue au paragraphe 36 de la *Loi sur les pêches* ;
  - D'autres permis sont en voie d'être obtenus.

« Une partie importante de l'avenir d'IAMGOLD repose sur son éventail de projets de croissance interne, notamment le projet Côté Gold, qui est situé dans le nord de l'Ontario, a déclaré Gordon Stohart, président et chef de la direction d'IAMGOLD. L'effet de transformation que Côté Gold a sur le profil de

\*Exception faite du contrat de location négocié qui vise la flotte minière de 81 millions de dollars.

production et la structure des coûts globaux d'IAMGOLD, en plus de la longue durée de vie de la mine et de son territoire attrayant, sont des motifs clairs et irréfutables pour procéder. Notre position financière actuelle soutient nos plans de croissance proposés, qui comprennent des fonds en caisse de plus de 800 millions de dollars, l'accès à une facilité de crédit renouvelable garantie de 500 millions \$, qui n'a pas été utilisée, et de solides flux de trésorerie dégagés de nos activités minières actuelles, y compris de Saramacca (mine Rosebel) et du rendement stable d'Essakane et de Westwood. »

Une décision formelle quant à la construction du projet Côté Gold sera prise de concert avec le partenaire d'IAMGOLD, SMM, compte tenu de la conjoncture jugée satisfaisante pour le commencement de la construction tout en respectant des protocoles de travail adéquats relativement à la COVID-19 et sans le risque d'une interruption. La Société travaille actuellement avec SMM en vue de la prise d'une décision formelle. La prise d'une telle décision au cours des prochains mois permettrait d'amorcer la construction plus tard cette année, et l'achèvement devrait avoir lieu vers la mi-2023.

M. Stothart, parlant du projet aurifère Boto, a affirmé ce qui suit : « Au Sénégal, nous sommes activement engagés dans la progression de Boto au moyen d'une approche disciplinée et divisée en étapes, qui comprend la construction des infrastructures essentielles afin d'assurer l'accès au site et l'atténuation des risques liés au Projet, comme nous l'avons fait au projet Côté Gold. »

M. Stothart a également déclaré ce qui suit : « Ces projets, jumelés à ses exploitations existantes, positionnent IAMGOLD en tant qu'important producteur aurifère intermédiaire bénéficiant d'un profil de production en croissance, d'une structure de coûts à la baisse et d'une plus grande diversification sur le plan géographique couvrant l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud et l'Afrique de l'Ouest. »

### **Notes sur le contrôle de la qualité**

Les renseignements contenus dans le présent communiqué ont été examinés et approuvés par L.-B. Denoncourt, ing., directeur de projet, Côté Gold, pour IAMGOLD. M. Denoncourt est une personne qualifiée pour les besoins de la Norme canadienne 43-101.

### **MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS**

Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs. Tous les énoncés, autres que les énoncés de faits historiques, abordant des activités, des événements ou des développements que la Société croit, prévoit ou anticipe qu'ils se produiront ou pourraient se produire dans le futur sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables par l'utilisation des termes « pouvoir », « devoir », « continuer », « s'attendre à », « anticiper », « estimer », « croire », « prometteur », « important », « potentiel », « importantes possibilités », « substantiel », « considérable », « transformatrice », « avoir l'intention de », « prévoir » ou « projeter », y compris dans une tournure négative ou des variantes de ces termes ou une terminologie comparable. Les énoncés prospectifs sont sujets à certains risques et incertitudes, dont la plupart sont indépendants de la capacité de la Société à maîtriser ou à prédire et qui pourraient avoir pour effet de faire différer de façon importante les événements ou les résultats réels de la Société par rapport à ceux évoqués dans les énoncés prospectifs. Les facteurs qui pourraient faire différer de façon considérable les résultats réels des attentes incluent, sans s'y limiter, l'incapacité d'atteindre les estimations de production d'or, les augmentations inattendues des coûts de maintien tout inclus ou autres coûts, les augmentations inattendues des coûts en immobilisations et de prospection, la variation de la teneur du minerai contenue dans la matière identifiée comme étant des ressources minérales et des réserves minérales par rapport à la teneur prévue, les changements dans les plans de mise en valeur ou les plans miniers en raison de modifications à des facteurs logistiques ou techniques ou autres facteurs, la possibilité que des résultats futurs de prospection ne correspondent pas aux attentes de la Société et les changements dans les marchés mondiaux d'or, les effets opérationnels potentiels, directs ou indirects, de maladies infectieuses ou de pandémies, comme la pandémie de la COVID-19, et autres risques divulgués dans la rubrique « Facteurs de risque » du plus récent formulaire 40-F (nommé Form 40-F/Annual Information Form) d'IAMGOLD et dans le rapport annuel d'IAMGOLD analysant la situation financière et les résultats d'exploitation au premier trimestre terminé le 31 mars 2020, déposés auprès de la United States Securities and Exchange Commission et des autorités des valeurs mobilières provinciales canadiennes. Tout énoncé prospectif est valable seulement à partir de la date à laquelle il a été effectué et, sauf s'il en est autrement exigé par les lois sur les valeurs mobilières en vigueur, la Société n'a aucune intention ou obligation de mettre à jour tout

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

énoncé prospectif. La Société n'a aucune intention ou obligation de mettre à jour tout énoncé prospectif, verbalement ou par écrit, qui peut être fait, à l'occasion, par IAMGOLD ou en son nom, sauf si les lois l'exigent.

### **Au sujet d'IAMGOLD**

IAMGOLD est une société minière de rang intermédiaire qui possède trois mines sur trois continents, notamment la mine Essakane au Burkina Faso, la mine Rosebel au Suriname, et la mine Westwood au Canada. À son solide éventail d'actifs stratégiques s'ajoutent le projet de mise en valeur Côté Gold au Canada, le projet de mise en valeur Boto au Sénégal, ainsi que des projets d'exploration primaire et à proximité des mines situés dans divers pays d'Afrique de l'Ouest, de l'Amérique du Sud et de l'Amérique du Nord. IAMGOLD est déterminée à entretenir sa culture d'exploitation minière responsable observant des pratiques environnementales, sociales et de gouvernance. Elle emploie environ 5 000 personnes.

Les titres d'IAMGOLD sont inscrits à la cote de la Bourse de Toronto (symbole « IMG ») et de la Bourse de New York (symbole « IAG »).

L'engagement d'IAMGOLD à l'égard de Zéro Incident se retrouve dans tous les aspects de ses activités. IAMGOLD fait partie des entreprises figurant sur l'indice JSI.

### **Pour de plus amples renseignements :**

**Indi Gopinathan**, vice-présidente, Relations avec les investisseurs et Communications, IAMGOLD Corporation

Tél. : 416 360-4743 Cellulaire : 416 388-6883

Sans frais : 1 888-464-9999 [info@iamgold.com](mailto:info@iamgold.com)

### **Veillez prendre note :**

Vous pouvez obtenir une copie de ce communiqué de presse par télécopieur, par courriel, sur le site web d'IAMGOLD à [www.iamgold.com](http://www.iamgold.com) et sur le site web de Newsfile à [www.newsfilecorp.com](http://www.newsfilecorp.com). Vous pouvez obtenir tous les documents importants d'IAMGOLD sur le site [www.sedar.com](http://www.sedar.com) ou [www.sec.gov](http://www.sec.gov).

The English version of this press release is available at [www.iamgold.com](http://www.iamgold.com).